



Pèlerinages & Itinéraires spirituels

ANDP VOYAGES

Agence Notre Dame de la Paix, spécialiste en pèlerinages depuis 30 ans

ANDP VOYAGES
19 Rue du Jour
75001 PARIS – France

+33 (0)1 45 08 57 66

PELERINAGE A MEDJUGORJE
38^{ème} anniversaire des Apparitions
Au départ de Paris Orly
Du Jeudi 20 juin au jeudi 27 juin 2019
(8 jours – 7 nuits)

Version 1/
29/10/2018
P190618xx

1. ITINERAIRE AERIEN (vols directs)

Détails du vol aller / Compagnie : TRANSAVIA (filiale groupe Air France – KLM)

Date	Vol	Décollage	Arrivée	Itinéraire	Compagnie
20/06/19	TO4208	17h05	19h20	PARIS ORLY SUD – DUBROVNIK	 transavia

Détails du vol retour / Compagnie : Croatia Airlines

Date	Vol	Décollage	Arrivée	Itinéraire	Compagnie
27/06/19	TO 4215	15h25	17h35	SPLIT – PARIS ORLY SUD	 transavia

2. PROGRAMME

Hébergement : Hôtel familial **** NL LAVANDA à proximité immédiate du sanctuaire (à moins de 150 m du sanctuaire- sous réserve)

Prêtre accompagnateur : Père Francesco, Communauté Saint Jean (sous réserve)

Guide locale : Laurence

Votre pèlerinage se déroulera pendant la période spéciale de l'anniversaire des Apparitions (le 25 juin), vous serez en prière avec la Sainte Vierge lors de l'apparition et du message du 25 juin adressé à Ivanka. Les messes, célébrations et rencontres avec l'ensemble des pèlerins se déroulent à l'extérieur sur le parvis. Le programme est donné chaque jour par votre guide en fonction des animations proposées par la Paroisse. Il comprend notamment :

❑ Les lieux :

- ❑ Le premier jour : la présentation des lieux et le récit des premières apparitions (par notre guide)
- ❑ la colline des premières Apparitions (Podbr'ò) où l'on y prie le Rosaire
- ❑ le Chemin de Croix (Kriezewak) dont l'ascension méditée prend la matinée

- ❑ **Des rencontres avec les témoins** en fonction de leur présence et de leur disponibilité (Vicka Ivankovic ou Mirjana, bénéficiaires des visites de Marie) – traduction en français

- ❑ **Les fruits de Medjugorje à travers des échanges et des rencontres avec les communautés installées** en réponse à l'appel de la Gospa :
 - ❑ le Cénacle fondé par Sœur Elvira qui vient en aide aux anciens toxicomanes : témoignage de deux jeunes
 - ❑ la Communauté des Béatitudes, témoignage de Sœur Claire-Maire pour la prière de consécration à Marie, participation à une catéchèse de Sœur Emmanuelle Maillard, ...
 - ❑ la Communauté de l'Oasis de la Paix : témoignage d'une Sœur sur les messages de Medjugorje
 - ❑ la Communauté Regina Pacis, ...

- ❑ **Le programme d'office de la Paroisse :**
 - ❑ **la messe quotidienne en français (à 12h)** organisée dans le cadre du programme de la paroisse franciscaine de Medjugorje et à laquelle les prêtres accompagnateurs francophones sont invités à la célébration ou la concélébration

 - ❑ **Le programme du soir de la Paroisse**
 - ❑ Il commence par la prière du Rosaire, Mystères Joyeux et Douloureux pendant laquelle Notre Dame apparaît à 17 heures 40 (en été 18 heures 40), suivi des litanies « *Moli, Moli, Za nas* » (« *Priez, priez pour nous* ») et de la prière du Veni Creator et se poursuit par la Sainte Messe ;
 - ❑ après la messe tous les fidèles s'agenouillent et prient le Credo, le Notre Père, le Je vous Salue Marie et le Gloire au Père en action de grâce ;
 - ❑ ensuite, ont lieu les bénédictions des objets de piété, puis la prière pour les malades (parents ou absents) ;
 - enfin l'office se termine par le dernier chapelet (le Mystère Glorieux) aux intentions de la Très Sainte Vierge Marie.

- ❑ Le programme d'enseignement et/ou d'échanges qui pourra être dispensé par le prêtre accompagnateur

- ❑ **Le temps de liberté pour la méditation, la prière personnelle et le Sacrement de Réconciliation** organisé à partir de 17h tous les jours

- ❑ La visite et la messe (une demi-journée) au **Monastère franciscain de Siroki Brieg**, lieu de martyre des moines franciscains
- ❑ **Eventuellement, à votre demande et en option, des excursions à caractère touristique et culturel,**
 - ❑ la visite de la vieille ville de **Trogir** (près de l'aéroport de Split), ville vénitienne sur la côte adriatique inscrite également au Patrimoine Mondiale de l'UNESCO (compter env. 10€/pers. si couplé avec arrivée ou départ de l'aéroport de Split)
 - ❑ la **visite de Mostar**, ville médiévale de Bosnie-Herzégovine inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO où cohabitent chrétiens croates et musulmans bosniaques (compter 15€ / personne environ pour l'organisation de l'excursion, transfert et visite ½ journée)

3. PRESTATIONS ET TARIFS

Tarif :	599€ / pèlerin en pension complète (base chambre double)
----------------	---

Ce tarif comprend :

- La gratuité pour le prêtre accompagnateur
- Le transport aérien sur vol régulier Paris Orly <-> Dubrovnik / Split
- Les transferts aéroport de Dubrovnik / Split <-> Medjugorje
- Le logement en **pension complète** dans un Hôtel **** (Normes locales) à proximité immédiate du sanctuaire (à moins de 150 m du sanctuaire)
- L'accompagnement de notre guide local francophone agréé par la Paroisse (service de guidance, prise de rendez-vous et traduction)
- L'accompagnement spirituel assuré par un prêtre
- Le transport d'un bagage en soute d'un poids maximal de 15 kg – et d'un bagage à main de 8 kg

- L'excursion à Siroki Brieg
- L'assurance couverture médicale – rapatriement EuropAssistance

Ce tarif ne comprend pas :

- Les extras et dépenses personnelles
- Le supplément chambre individuelle (+ 100 €) dans la limite des disponibilités

4. CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- ✚ Acompte de réservation de 150€ par participant au moment de l'inscription
- ✚ Possibilité de régler le solde en 4 échéances au maximum :
 - Par chèques libellés à l'ordre d'ANDP Voyages (encaissements les 5, 15 ou 25 de chaque mois)
 - Par virement bancaire (en précisant Nom et motif « P190618 »)
 - Par carte bancaire (nous appeler pour demande de prélèvement en Vente à distance)
- ✚ Règlement du solde jusqu'à 3 semaines avant le départ (adresser des chèques datés aux échéances avant le départ)
- **Les inscriptions sont confirmées au fil de l'eau du règlement de l'acompte de réservation dans la limite des places disponibles.**

5. DETAILS PRATIQUES

Formalités : pour les ressortissants de l'Union Européenne, la Carte Nationale d'Identité ou le Passeport valides suffisent.

Vous devez nous communiquer votre nom et votre prénom figurant sur votre passeport ou votre carte d'identité. Les billets d'avion seront comparés à votre pièce d'identité, si ceux-ci diffèrent, vous devrez payer un autre billet. De même, vous devez nous communiquer le numéro de votre pièce d'identité ainsi que la date de validité.

Climat : Medjugorje est situé à 50 km de l'Adriatique, près de Mostar en Bosnie-Herzégovine. C'est un climat de type continental. L'été, il fait souvent plus chaud qu'en France. Il fait froid de décembre à mars. **Fin juin, les températures oscillent entre 16° et 27°C.** Il convient de prévoir de bonnes chaussures de marche pour aller prier sur les collines en passant par les vignes. Prévoir de quoi se couvrir le soir et un vêtement de pluie.

Hébergement : vous serez logés à l'hôtel **** Lavanda (ou similaire) en pension complète, à proximité immédiate du sanctuaire (moins de 150 m) dans le calme et la verdure. Notre hôtel dispose d'une salle de réunion et d'un salon pour les échanges. Les chambres disposent de tout le confort (salle d'eau et toilettes dans chaque chambre avec linge de bain). Logement en chambre triple – double ou individuelle (avec supplément)



Argent : Tous les règlements peuvent s'effectuer sur place en EUROS. La monnaie locale est le mark bosniaque (1 KM = 0,5€). Etant en pension complète, vous n'aurez pas de frais supplémentaires autres que vos dépenses personnelles.

Déplacements : Les déplacements dans le village de Medjugorje s'effectuent à pied. Des taxis sont disponibles pour ceux qui le souhaitent (5€ la course quelque soit le lieu).

A emporter : Bible, chapelet, ANDP vous fournira le *Magnificat* du mois, instruments de musique (une guitare est bienvenue), réveil, bloc-notes. Prises de courant européennes

Formalités administratives pour les mineurs (valables uniquement pour les personnes de nationalité française) : L'enfant non accompagné par ses parents doit voyager en Bosnie avec son passeport ou sa carte d'identité en cours de validité. Attention, si l'enfant voyage sans ses parents, vous munir d'une autorisation parentale certifiée conforme par la mairie, ainsi que de la photocopie du livret de famille. Si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, la Bosnie-Herzégovine peut réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage.

Formalités d'entrée en Croatie et Bosnie-Herzégovine :

- **Pour les ressortissants français ou d'un Etat membre de l'Union Européenne ou zone Schengen** : un passeport ou une carte nationale d'identité valides
- Dans les autres cas :
 - Résidant en France non Européen : Carte de séjour valide + passeport valide
 - Non résidant en France non Européen : nous consulter (Visa Schengen multi-entrées de type C ou D)Il vous appartient d'être en règle le jour du départ.

6. Assurances, garanties financières et responsabilités

- a. **ANDP Voyages est couverte en tant qu'agence de voyages par une garantie financière** souscrite auprès de Generali (n° de contrat n°54 821 824 P) couvrant les conséquences de sa responsabilité civile professionnelle dont les dommages immatériels (jusqu'à 1,5 millions d'euros), la perte, le vol ou la détérioration des objets confiés jusqu'à 30.000 euros.
- b. **4.2. Les pèlerins sont couverts par une convention d'assistance et d'assurance individuelle** souscrite par ANDP-Voyages, dans le cadre du forfait, auprès d'Europ Assistance sous le n° 53.863.876 qui concerne la couverture des frais médicaux, de transport, et de rapatriement en France métropolitaine, en cas de maladie ou de blessure d'un voyageur ainsi que celle des frais liés à son accompagnement par un membre de la famille ou au rapatriement des enfants. Toutefois, ne sont pas couverts : 1) les maladies ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédents la demande d'assistance ; 2) les incidents dus à un état de grossesse à partir de la 36ème semaine. Les exclusions précédemment mentionnés doivent être couvertes par une assurance particulière.
- c. **4.3. Responsabilités de l'agence.** Pour raisons de force majeure de nature diplomatique, politique, sanitaire, climatique ou économique, et ce dans l'intérêt de la sécurité de ses voyageurs, ANDP-Voyages se réserve le droit d'annuler le voyage, d'en modifier l'itinéraire ou d'en interrompre le cours. En cas d'annulation avant le départ, les participants sont remboursés des sommes versées à l'exclusion de tous dommages et intérêts ; en cas d'interruption en cours de séjour, ils le sont au prorata du nombre de jours non réalisés. Si pour des raisons quelconques indépendantes de sa volonté, ANDP-Voyages est contraint d'annuler tout ou partie des prestations prévues, le participant est remboursé du montant correspondant aux prestations non fournies à l'exception de tous dommages et intérêts.

Pour ANDP-Voyages

Pour le « client » ou « responsable de groupe »
« Bon pour accord »



ANDP Voyages
19 rue du Jour
BP 2857 Paris Cedex 3
Tél : +33 1 45 08 57 66

François Brunier
Directeur Exécutif